



#LE DÉCRYPTAGE/p. 8 et 9

LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

www.eragny.fr - facebook.com/eragny

mars / avril 2017

L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

#18

#ÉRAGNY LE MAG



#NOTRE VILLE EN MOUVEMENT/p. 5

VOTRE NOM À L'AFFICHE
DE LA PROCHAINE
FÊTE DE LA MUSIQUE



#ILS FONT NOTRE VILLE/p. 11

RENCONTRE AU SOMMET
POUR LE CROSSMINTON

SUR VOS PROJETS DE
RÉNOVATIONS ÉNERGETIQUES

-30%

Credit d'impôt

CONSTRUCTION • RENOVATION IMMOBILIERE • SERVICE



La solution pour votre habitation

134, avenue Roger Guichard
95610 ÉRAGNY

01 30 37 80 11

contact@habso.fr

www.habso.fr



- Maçonnerie
- Couverture
- Terrasse
- Veranda
- Clôture
- Électricité
- Plomberie
- Peinture
- Ravalement
- Isolation
- Fenêtres
- Réparation
- Dépannage



Univers
Primeurs
Le spécialiste du frais

La qualité et le goût
toute l'année !



196, rue de l'Ambassadeur - ERAGNY-SUR-OISE - 01 34 02 07 43 - www.universprimeurs.com

ouvert le dimanche matin

SOMMAIRE

4 #NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

Projets d'aménagements et de constructions : de la planification à la concrétisation

Votre nom à l'affiche de la prochaine Fête de la Musique

Un projet solidaire en faveur du handicap

Le projet d'aménagement et de développement durable acté

Bientôt le départ en classes transplantées

8 #LE DÉCRYPTAGE

Lutter contre la désertification médicale

10 #ILS FONT NOTRE VILLE

Sous la plume de Léo Mothe

Quand Nioko fait danser Éragny

Rencontre au sommet pour le crossminton

12 #EN INSTANTANÉS

Donner du sens aux couleurs

Patrimoine caché

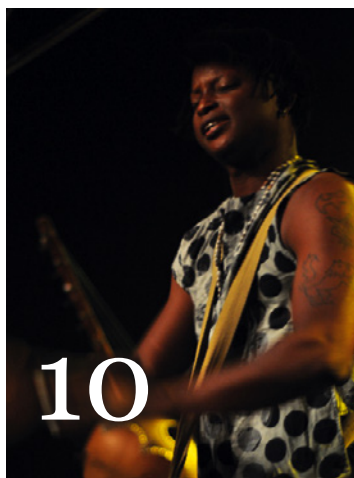
De Bollywood à Éragny

Des ateliers de couture conviviaux

Quand l'alphabet s'anime

14 #EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Tribunes



Chers Éragniens,

Comme chaque année, au mois de mars, je consacre cette tribune à la présentation des objectifs que je me suis fixé pour cet exercice budgétaire. Le rapport d'orientation budgétaire a été présenté en conseil municipal tandis que d'ici quelques jours, nous voterons le budget primitif.

En 2017, pas d'entorse à notre engagement tenu depuis 2014, à savoir la non-augmentation des taux de taxes foncière et d'habitation. Il nécessite des efforts importants en interne et une gestion rigoureuse et attentive des finances communales devenue par ailleurs essentielle face à la baisse cumulée des dotations de plus de 1,5 million d'euros supportée depuis 2013 par Éragny.

Les chantiers prioritaires vont se concrétiser cette année, les étapes préalables de faisabilité et de programmation indispensables ayant été finalisées l'an dernier : il s'agit des créations du nouveau poste de police municipale et du centre de supervision urbain pour la vidéoprotection, livrés à l'automne. À cela s'ajoutent la poursuite des travaux de sécurisation des groupes scolaires et l'agrandissement de l'école Pablo Neruda.

La pénurie de médecins n'épargnant pas notre ville, j'ai dès 2014 mobilisé les acteurs du secteur pour créer dans le quartier de la gare une maison de santé pluriprofessionnelle. Les travaux de création commenceront au deuxième semestre pour une livraison estimée début 2018. Les études visant à créer une école dans le quartier du Bas Noyer vont débuter puisque j'ai obtenu de la part de la Communauté d'Agglomération son financement incluant l'achat du foncier nécessaire.

Les projets prennent vie tandis que de nouvelles expérimentations sont lancées. La fête de la musique change de format, au moins pour cette édition. La valorisation et la promotion des talents locaux sont importantes. À travers «talents en scène», j'ai voulu y contribuer. Parlez-en dès à présent autour de vous pour faire de cet évènement une vraie réussite.

Je vous laisse découvrir en détail tous ces sujets nombreux qui contribuent à améliorer notre qualité de vie à Éragny. Très bonne lecture.

Thibault Humbert,
Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France

TRAVAUX

PROJETS D'AMÉNAGEMENTS ET DE CONSTRUCTIONS : DE LA PLANIFICATION À LA CONCRÉTISATION

De nombreux chantiers définis comme prioritaires par l'équipe municipale entreront en phase de travaux cette année. Après plusieurs mois consacrés aux études préalables, indispensables à la programmation, 2017 est l'année de la concrétisation.



OUVERTURE

DU NOUVEAU

POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Le nouveau poste de Police municipale ouvrira ses portes à la Challe d'ici l'automne 2017. Les entreprises choisies pour réaliser les travaux interviendront dès le mois de mars. Elles travailleront à l'aménagement des espaces intérieurs et réaliseront les nouveaux accès. Le montant des travaux, pour lequel des demandes de subventions ont été adressées au Département et à la Région, s'élève à 660 000 €.

Objectifs de l'opération

- Permettre aux agents de Police municipale d'exercer leurs missions dans des conditions optimales et en sécurité, ce qui n'était plus possible dans les anciens locaux devenus trop petits.
- Rendre le poste de police accessible à tous, garantir un accueil de qualité et la confidentialité des échanges.
- Accueillir le Centre de Supervision urbain (CSU) pour la vidéoprotection.

CRÉATION

D'UNE MAISON DE SANTÉ

PLURIPROFESSIONNELLE

Comme vous pourrez le lire dans le dossier consacré à la Maison de santé, la Ville s'est engagée à réaliser les travaux d'aménagement intérieur de la structure située rue de la Pape-terie. Les travaux seront effectués en 2017, pour une mise en service en 2018.

Le montant des travaux, pour lequel des demandes de subventions ont été adressées au Département et à la Région, s'élève à 300 000 €.

Objectifs de l'opération

- Lutter contre la désertification médicale en accompagnant les professionnels de santé vers la mise en place d'un nouveau modèle de structure.
- Permettre aux patients de bénéficier d'un parcours de soin complet et encadré.
- Créer des synergies entre les professionnels de santé de la Ville, les structures existantes et les habitants.

SÉCURISATION DES ÉCOLES,

EXTENSION D'UN GROUPE

SCOLAIRE ET CRÉATION

D'UNE NOUVELLE ÉCOLE

Afin de répondre aux objectifs de sécurisation des écoles recommandés par l'Éducation nationale, des systèmes d'alerte attentats et des visiophones seront installés dans toutes les écoles de la Ville. Le groupe scolaire Pablo Neruda sera agrandi cet été avec un nouvel espace d'accueil périscolaire. Une seconde phase aura ensuite lieu pour créer d'autres salles de classe. Le projet de construction d'une nouvelle école au Bas Noyer se concrétise également avec la prise en charge par la

PAROLES D'ÉLU



« Investir en faveur de la sécurité des agents de police et des Éragniens, améliorer les conditions d'accueil et l'accessibilité dans nos équipements, apporter une réponse efficace et durable à la pénurie de médecins, les chantiers qui débutent en 2017 poursuivent ces objectifs prioritaires. »

Jean-Pierre Hardy,
Adjoint au maire, chargé des
Travaux et Entretien de la Ville

Communauté d'Agglomération de l'acquisition foncière et du montant des travaux, soit près de 10 millions d'euros.

Objectifs de ces opérations

- Adapter les bâtiments scolaires aux nouvelles exigences de sécurité.
- Répondre aux enjeux d'accueil des nouvelles populations.
- Mieux répartir les effectifs sur le territoire communal en dotant les différents quartiers d'équipements scolaires adaptés et accessibles à tous.

CULTURE

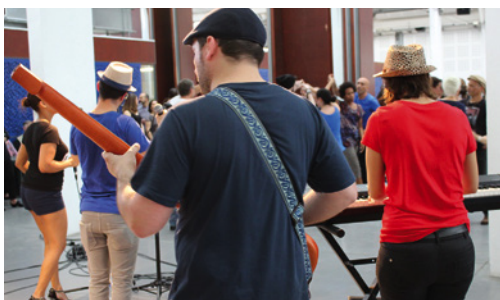
VOTRE NOM À L’AFFICHE DE LA PROCHAINE FÊTE DE LA MUSIQUE

Musiciens et chanteurs, solistes ou en groupe sont appelés à se faire connaître pour participer au concert organisé pour la prochaine fête de la musique.



Depuis le début du mois de mars, une grande sélection est lancée à travers la Ville et la Communauté d’Agglomération. Les artistes intéressés doivent envoyer une maquette

vidéo de leur prestation vocale ou instrumentale à l’adresse mail talentsenscene@eragny.fr avant le 7 avril à minuit. L’annonce des résultats aura lieu en mai et déterminera le programme de la prochaine fête de la musique qui se tiendra le mercredi 21 juin à l’espace des Calandres. D’ici là, les vidéos seront publiées sur la page Facebook de la Ville et les candidats qui recevront le plus de «likes» influenceront le choix du jury. Tous les styles sont permis, le seul critère est d’avoir du talent!



Règlement et infos sur eragny.fr

1900

C’EST LE NOMBRE D’ÉCOLIERS D’ÉRAGNY
QUI ONT VOYAGÉ À BORD DU CAR
MUNICIPAL DEPUIS LE MOIS DE MAI 2016
POUR SE RENDRE À DE NOMBREUSES
ACTIVITÉS CULTURELLES (CINÉMA,
VISITES DE CHÂTEAUX EN ÎLE-DE-FRANCE,
MUSÉES...) OU SPORTIVES (PISCINES...)



ÉVÉNEMENT

TOUS À VOS PANIERS !

L’équipe de la Ludothèque «La Souris verte» vous accueillera samedi 22 avril à partir de 14 heures au Parc urbain pour cet événement dédié aux petits gourmands. Pour participer, rien de plus facile, il suffit d’apporter un gâteau et une boisson à partager après la chasse, sans oublier de ramener son panier pour ramasser un maximum d’œufs décorés par les adhérents de la ludothèque et cachés dans le Parc urbain. Des ateliers de maquillage, des animations jeux et des ateliers de décorations d’œufs seront également proposés pour partager cet après-midi festif en famille qui rencontre un vif succès depuis sa création en 2015.

Réservation obligatoire et renseignements : 01 34 40 59 22

AMÉNAGEMENT

UN PROJET SOLIDAIRE EN FAVEUR DU HANDICAP

En décembre dernier, l’État cédait pour la moitié de leur valeur des terrains au bailleur Antin Résidence. Une première étape primordiale qui va permettre la construction d’une résidence d’accueil pour personnes atteintes de troubles psychiques.

Située rue du Parc, la structure prévoit pour la fin de l’année 2018 la livraison de trente studios et de deux salles communes. La résidence sera destinée à accueillir des personnes fragilisées et handicapées par des troubles psychiques dont l’état s’est suffisamment stabilisé pour permettre la vie en semi-collectivité et dont l’autonomie est suffisante pour bénéficier de l’accès à un logement privatif.

Encadrés par la Fondation des Amis de l’atelier qui gère déjà huit résidences de ce type en Île-de-France et qui accompagne sur l’ensemble de ses établissements près de deux mille

sept cents personnes, les résidents pourront également s’investir dans une recherche d’activité professionnelle, occupationnelle ou thérapeutique.

Un projet accueilli avec bienveillance par Thibault Humbert, tant par son action en faveur des personnes atteintes de handicaps psychiques que parce qu’il constitue une première dans notre département. Une première réunion d’information a été organisée pour présenter le projet aux riverains et prendre en compte les demandes qui assureront une intégration parfaite au quartier existant.

URBANISME

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ACTÉ

La révision du Plan local d'Urbanisme vient de franchir une nouvelle étape : le Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD) a fait l'objet d'un débat au conseil municipal de janvier et a été présenté aux personnes publiques associées le 7 mars.

Réfléchir à la ville de demain a toujours été une priorité portée par le maire, Thibault Humbert, et son équipe municipale. À partir de l'analyse de l'environnement existant, le diagnostic communal a été réalisé et validé en 2016. Grâce à cet état des lieux, les orientations du PADD ont été décidées. Elles s'appuient sur quatre grands axes stratégiques qui consistent à préserver les espaces naturels et la qualité du cadre de vie, répondre au besoins d'accueil des nouvelles populations et maintenir le niveau d'équipements communaux, dynamiser les zones d'activités ainsi que les zones commerciales et favoriser la mobilité sur le territoire.



Pour associer les Éragniens aux prochaines échéances, des réunions publiques seront organisées les 16 et 23 mai sur les secteurs d'entrée de ville et du Bas Noyer. Une autre rencontre aura lieu le 2 juin. Elle permettra de présenter les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Plus d'infos sur eragny.fr

PAROLES D'ÉLU



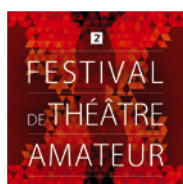
« La procédure de révision du Plan local d'urbanisme se poursuit. Le projet d'aménagement et de développement durable, objet de nombreux échanges, identifie les grandes orientations qui nous permettront de préserver à Éragny le cadre de vie auquel aspirent ses habitants. »

Olivier Fourches, Adjoint au maire chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement, de l'Environnement et de la Qualité de la Vie.

SPECTACLES

LE THÉÂTRE AMATEUR FAIT SON FESTIVAL

Pour la deuxième année consécutive, le Codevota, la compagnie Hubert Japelle et la Ville organisent un weekend de représentations mettant à l'honneur les troupes de comédiens amateurs du Val-d'Oise.



Cette année, ce sont les compagnies des villes de Presles, Mériel et Franconville qui fouleront les planches du Théâtre de l'Usine. Du classique de Georges Feydeau, à la comédie contemporaine de Mathieu Legrand, ce nouveau programme nous an-

nonce de belles surprises. C'est plutôt sur le ton de l'humour et de la dérision que les pièces se succéderont du vendredi 24 au dimanche 26 mars, avec un seul objectif : vous divertir. Entre les quiproquos en cascade du *Chat en Poche*, l'ambiance

surréaliste de *Désolée* et les folies théâtrales des pièces de Georges Courteline, vous passerez du cocasse à l'humour noir sans jamais vous ennuyer !

Tarif : 6€ (réduit 4€)

Réservation au 01 30 37 01 11

CIVISME

POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Déjections canines, nuisances sonores, dépôts sauvages ou stationnement gênant : des actes qui empêchent de profiter d'une ville propre et de partager un espace public agréable.

Chaque année, la Ville et ses partenaires engagent beaucoup de temps et d'argent à effacer les traces ou réparer les marques laissées par ces écarts du quotidien alors que des gestes simples peuvent suffire à préserver la qualité de vie de chacun.

Pour les déjections canines par exemple, la Ville met à disposition des propriétaires de chiens des sacs permettant de ramasser les déjections sur la voie publique. Le non-respect de cette réglementation peut valoir 35 € d'amende.

Pour lutter contre les dépôts sauvages qui touchent l'ensemble des quartiers, la municipalité a signé en février 2015 un arrêté sanctionnant toute personne responsable d'un dépôt d'ordure hors jours et lieux de collectes. L'amende peut aller jusqu'à 1 500 € en cas de dépôt à l'aide d'un véhicule.

Et parce que vivre ensemble passe aussi par le respect entre voisin, il est important pour effectuer des travaux de rénovation, de bricolage ou de jardinage, de suivre les horaires spécifiques mis en place par arrêté préfectoral.

C'est en respectant ces règles que nous participons ensemble à améliorer notre cadre de vie !



ÉDUCATION

BIENTÔT LE DÉPART EN CLASSES TRANSPLANTÉES

C'est l'effervescence dans les couloirs des écoles élémentaires de la Ville. Près de trois cent cinquante enfants bénéficieront entre mars et juin d'un séjour de découverte.

Mis en place par l'équipe municipale en 2015, le nouveau dispositif d'aide aux classes transplantées finance une partie des séjours organisés par les écoles pour les élèves de CM1 et de CM2. Cette année, les projets proposés par les enseignants sont variés. Il y aura du sport, avec la pratique du poney dans l'Eure ou à Gonesse et l'initiation aux sports nautiques dans le Calvados ou à l'Île de Loisirs. Pour d'autres, le séjour sera axé sur des activités culturelles ou historiques avec la découverte du théâtre en Haute-Marne et un voyage à l'époque du Moyen Âge prévu dans l'Yonne. La géographie ou la science seront aussi de la partie avec une escapade organisée au bord du littoral dans le Pas de Calais. Toutes les écoles sont partie prenante de la démarche. En fonction des modes de financement définis par les enseignants, la Ville versera une subvention allant jusqu'à soixante-deux euros par enfant.

Un nouveau distributeur à la Gare

Un distributeur automatique de billets (DAB) de la banque BNP Paribas vient de s'installer à la Gare d'Éragny-Neuville. Il fonctionne 7j/7j et 24h/24h.

Minibus Senior

La Ville met à disposition des seniors un minibus gratuit pour leurs déplacements. Pour en bénéficier, contactez le Pôle Seniors au 01 34 33 50 32.

Inscription pour la brocante du Village

La traditionnelle brocante organisée par les Amis du Village d'Éragny, l'Ajek et l'Ajen aura lieu dimanche 14 mai de 9 heures à 18 heures. Les inscriptions sont à envoyer uniquement par courrier, à partir du 20 avril à : AVE - Maison des Associations, 13 Allée du Stade.

Distribution des sacs-poubelles

La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) met à disposition différents sacs pour la collecte de vos déchets, samedi 25 mars de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au Centre Technique Municipal. Une séance de rattrapage est prévue, mercredi 29 mars de 15 heures à 19 heures.

Travaux de couverture / Charpente

L'Entreprise Michelet met à jour ses coordonnées sur l'annuaire des commerçants. Tél. : 01 30 37 33 87

INFOS ÉTAT CIVIL

Ils se sont dit « Oui »

Le 2 décembre 2016,
Youssef Soumah et Juliette Camara

À NE PAS MANQUER

Fils de ...

Découvrez le one man show de Jeremy Charbonnel, jeune homme qui sous les traits lisses d'un garçon de bonne famille endosse des rôles inattendus et rend les situations du quotidien surréalistes. Vendredi 21 avril - 21h
Infos et réservation au 01 34 48 35 55.



LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Au quartier de la Gare, les locaux de la future Maison de Santé pluriprofessionnelle.

Pour faire face à la désertification médicale qui touche de plus en plus de villes, dont Éragny, la Municipalité a souhaité s'engager auprès de professionnels pour accompagner la création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) et ainsi maintenir une offre de soins de proximité.

UNE MAISON DE SANTÉ PLURIPROFSSIONNELLE, QU'EST CE QUE C'EST ?

La création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) repose sur une idée innovante qui permet de garantir un accès aux soins de premiers recours pour l'ensemble des habitants, répondant à la pénurie de médecins généralistes constatée depuis plusieurs mois.

Le concept repose sur la création d'une structure regroupant sur un même site plusieurs professionnels : médecins généralistes, professionnels du paramédical (pharmaciens), libéraux (infirmiers), voire spécialistes, assurant une continuité des soins sur une large amplitude horaire. L'offre de soin y est régulière et prend en

compte les absences des professionnels de santé qui planifient des remplacements mutuels.

La vocation d'une telle structure est d'améliorer la qualité de l'exercice professionnel et d'encadrer la prise en charge des patients au sein d'un parcours de soin. De leur côté, les médecins qui exercent au sein de la structure peuvent optimiser leurs emplois du temps et leurs différents temps de présence en fonction des autres professionnels. Ils partagent également les frais de fonctionnement (local, matériel informatique, secrétariat commun...), peuvent échanger sur leurs pratiques et leurs

expériences et programmer l'accueil d'étudiants qui pourront assurer le renouvellement des médecins.

Cette structure sera également en mesure de relayer des campagnes nationales de dépistage ou de promouvoir des actions locales d'éducation à la santé dans le but de créer une synergie entre les habitants et les acteurs locaux.

Les apports d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle sont donc multiples et bénéficieront à l'ensemble des habitants.

PAROLES D'ÉLU



Thibault Humbert,
Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président
de la Communauté
d'Agglomération
de Cergy-Pontoise
Conseiller régional
d'Île-de-France

«Après avoir observé l'évolution inquiétante et récente du secteur de la santé en Île-de-France, je me réjouis qu'Éragny n'ait pas pris le train en marche mais bel et bien anticipé la pénurie de médecins qui ne touche pas exclusivement les territoires ruraux. Nous allons accueillir en 2018 une maison de santé pluriprofessionnelle. C'est une véritable satisfaction dans le contexte de concurrence des territoires et compte tenu du délai dans lequel nous le faisons.»

RÔLES ET ACTEURS

Les services de la Ville et les élus

Après avoir identifié les besoins de la population liés à l'accès aux soins, la Ville a recherché un modèle de structure pouvant répondre aux attentes des habitants et aux exigences des professionnels. Elle a proposé d'implanter à Éragny le concept de Maison de Santé pluriprofessionnelle (MSP).

Actions menées et à venir :

- Présentation du projet aux professionnels de santé du territoire et accompagnement des volontaires jusqu'à la mise en place d'une structure associative.
- Affectation d'un local aménagé par la commune à un loyer attractif.

L'Agence Régionale de Santé (ARS)

L'ARS pilote le système de santé et régule l'offre au niveau régional. Pour cela elle a mis en œuvre des dispositifs d'aide permettant d'accompagner la mise en place de ce projet.

Actions menées et à venir :

- Définition d'un cahier des charges relatif aux maisons de Santé, optimisant le parcours de soin des

patients. Ce document décrit les critères à respecter pour créer une Maison de Santé comme le fait de se constituer en association, ou de définir un projet de soin intégrant un secrétariat commun et des réunions régulières.

- Mise en place d'un comité partenarial en charge d'étudier les projets proposés par les professionnels.
- Attribution de subventions spécifiques.

L'Association des professionnels de santé (MSP du Village)

Composée de professionnels de santé, dont obligatoirement deux médecins généralistes, elle est habilitée à recevoir des fonds. Elle pilote le projet et le représente auprès des instances officielles, notamment auprès de l'Agence Régionale de Santé.

Actions menées et à venir :

- Définition du projet de soin et du système d'organisation interne (fonctionnement de la structure).
- Présentation du projet auprès du Comité partenarial de l'ARS dans le but d'obtenir un accompagnement et une aide au démarrage.
- Administration générale de la Maison de Santé, rassemblement des praticiens qui devront ensuite se constituer en Société interprofessionnelle de Soins ambulatoires (Sisa).

Le Cabinet d'étude Acsantis

Financé par l'ARS, il accompagne depuis fin 2016 l'association dans ses démarches administratives.

Actions menées et à venir :

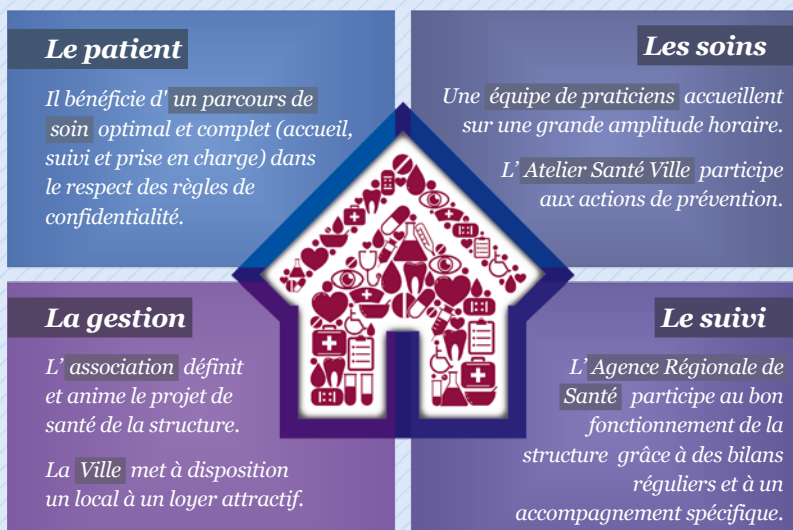
- Réalisation d'une étude juridique.
- Aide à la définition des besoins architecturaux pour l'aménagement du cabinet.
- Formalisation du projet en réponse au cahier des charges de l'ARS.

BLANDINE LAMPERTI

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION MSP DU VILLAGE

« Après une première réunion organisée par la Ville, mon associée et moi avons pris le temps de la réflexion et avons rapidement décidé de nous engager dans le projet de création d'une Maison de Santé. Connaissant bien Éragny pour y avoir grandi et y pratiquer mon activité d'infirmière depuis plus de deux ans, j'étais au courant des enjeux de santé et du contexte. Avec les autres professionnels intéressés, nous avons monté notre association dans laquelle nous occupons chacun un rôle. Cette étape était incontournable pour obtenir le soutien de l'ARS. Accompagnés par la Ville, nous avons ensuite entrepris un travail de recherche et de prospection auprès d'autres praticiens, susceptibles d'intégrer la structure. Les volontaires se sont manifestés naturellement et nous formons actuellement une équipe composée de plusieurs médecins généralistes, de spécialistes et de professionnels du paramédical. Nous croyons tous que ce nouveau modèle répondra efficacement aux besoins de la population car il permet une meilleure prise en charge des patients tout en garantissant la confidentialité des informations. De plus, nous avons une obligation de formation, ce qui signifie que chaque année, des stagiaires devront être accueillis par les médecins dans le cadre de leur cursus d'apprentissage. Cela offre la possibilité d'assurer la relève lorsque les professionnels doivent quitter la Maison de Santé pour de nouvelles fonctions ou lorsqu'ils partent à la retraite. »

FONCTIONNEMENT D'UNE MAISON DE SANTÉ PLURIPROFSSIONNELLE



ÉDITION

SOUS LA PLUME DE LÉO MOTHE



A l'occasion de la sortie de son livre *Laissez-le vivre* il y a quelques mois, Éragny Le Mag revient sur le parcours de cet Éragzien original et créatif qu'est Jean-Pierre Mothe, dit « Léo ».

Dans cet ouvrage, l'auteur nous raconte son enfance puis sa vie d'homme et de père... avec pudeur, sans états d'âme et sans jugement. *Laissez-le vivre* c'est l'histoire de Pierre, un petit garçon qui va grandir en région parisienne dans les années 60 et qui va connaître dès son plus jeune âge la violence et les brimades de sa famille. C'est de ces

expériences d'enfance difficile que Pierre va tirer une grande force qui lui permettra, plus tard, de résister aux aléas et aux adversités de la vie.

Cette rencontre émouvante et touchante avec Jean-Pierre Mothe, cet autodidacte que rien ne destinait à l'écriture, saura entraîner le lecteur dans son univers personnel.

Déscolarisé à 14 ans, Léo enchaîne les petits boulots pour survivre. Son charisme, sa joie de vivre et son éternel optimisme le conduiront finalement vers le succès professionnel en menant une brillante carrière de pilote automobile. Un auteur atypique pour qui l'écriture représente un don de soi pour les autres, comme une revanche sur la vie.

Laissez-le vivre de Jean-Pierre Mothe, aux éditions LVE



RENCONTRE

LES ANCIENS COMBATTANTS SE RETROUVENT

Mercredi 29 mars, l'Association des Combattants Prisonniers de Guerre de l'ex Seine-et-Oise, organise en présence des élus, de l'Association d'Anciens Combattants d'Éragny, de la Fédération nationale des Prisonniers de Guerre et Combattants et de l'Office Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, leur 66^e Congrès à la Salle des Calandres.

Durant cette journée, les représentants des différentes délégations, désigneront les membres de la Commission des mandats, des votes et des litiges, passeront en revue les rapports d'activités les bilans financiers et renouvelleront les membres de la Commission de contrôle des comptes. Cette séance de travail sera suivie par la remise du nouveau drapeau de l'Association de l'Ex Seine-et-Oise puis par la traditionnelle cérémonie patriotique organisée au monument aux morts de la Ville. Le congrès se clôturera par un vin d'honneur puis un déjeuner avec les cent cinquante participants.

L'accueil de ce congrès sur notre territoire marque le rayonnement de notre commune et de ses associations sur le plan régional et national.

JUMELAGE

QUAND NIOKO FAIT DANSER ÉRAGNY



L'association de jumelage Éragny Nioko organise une journée festive dédiée à la culture burkinabè samedi 25 mars à la maison de la Challe.

En partenariat avec l'association Badala, une association cergyponontaine faisant la promotion de la musique sous toutes ses formes, l'association les Amis du Jumelage Éragny Nioko (Ajen) investit la salle Victor Jara le temps d'une journée. Vous pourrez participer à des ateliers de percussions dès 13 h 30 et à une initiation à la danse africaine à partir de 15 h 30. Une dégustation de spécialités africaines se tiendra en fin d'après-midi, juste avant une démonstration de musique des élèves du Centre d'Activités musicales (CAM) et de Badala. La soirée se poursuivra avec un concert du Dembéle Band, un groupe de musiciens aux influences variées, alliant musique africaine et funk. Venez danser et vibrer sur ces sonorités chaudes et enivrantes, si caractéristiques de la culture mandingue d'Afrique de l'Ouest.

**Réservation et inscriptions au 06 70 21 97 96
Tarif atelier 9€ / Concert 10€ (enfant 5€)**

ÉVÉNEMENT

PREMIÈRE RENCONTRE VINS ET PRODUITS GOURMANDS

Le Lions Club d'Éragny Boucle de l'Oise et la Ville, réuniront une quarantaine de producteurs à la salle Calandres les 22 et 23 avril prochains.

Pour cette première édition, de nombreux viticulteurs venus d'Alsace, du Beaujolais, de Bourgogne, de Champagne, du Languedoc-Roussillon, du Sud-Ouest, de la Vallée de la Loire ou du Ventoux, seront présents. Une vingtaine d'artisans et producteurs feront également déguster leurs spécialités : charcuteries, fromages, confitures, miels, pâtisseries, etc. Un espace restauration permettra de déguster les plats préparés par le Lions Club à partir des produits des exposants. Toutes les heures, une tombola fera gagner un panier garni réalisé à partir des produits proposés sur place. Les bénéfices seront reversés à Médico Lions et affectés à la construction d'un centre de santé dans la province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo, un projet suivi en collaboration avec l'association d'Éragny «Action Pour enfants Oubliés».



SPORT

RENCONTRE AU SOMMET POUR LE CROSSMINTON

Pour la deuxième fois dans l'histoire de cette discipline sportive en plein essor, les meilleurs joueurs et joueuses se retrouvent à Éragny à l'occasion du championnat national. Une seconde édition qui se déroule les 18 et 19 mars au Gymnase de la Butte.

Lors de cette compétition organisée par le Club d'Éragny, les meilleurs spécialistes français de la discipline s'affrontent en simple le samedi et en double le dimanche. À l'issue de ce week-end sportif, les titres de champions et championnes nationaux sont décernés aux meilleurs dans chacune des catégories : jeunes,

seniors et vétérans. Très active sur Éragny, l'association se mobilise régulièrement pour développer l'image et le rayonnement de cette pratique sportive, parfois méconnue, qui mêle les caractéristiques du badminton, du squash et du tennis.

Entrée libre pour le public

Samedi : de 8 h 30 à 18 heures

Dimanche : de 8 h 30 à 14 heures



HOMMAGE

DENIS BAUSSAN : SOUVENIR INDÉLÉBILE D'UNE VITALITÉ INÉPUISABLE

Éragnien de longue date et investi depuis de nombreuses années dans la vie locale, Denis Baussan nous a brusquement quitté en février dernier. Il devait bientôt fêter les quatre-vingts années d'une vie bien remplie. Electromécanicien à la retraite et père de famille, il vivait à Éragny depuis près de quarante ans. Fervent participant aux Cafés à la maison, organisés chaque semaine à la Maison de la Challe, il savait profiter de ces instants de convivialité pour partager et échanger autour des projets qui lui tenaient à cœur. Son énergie lui avait permis d'instaurer un caractère intergénérationnel aux événements qu'il organisait au titre de Président des anciens Combattants. Il associait ainsi les écoles de la Ville aux commémorations et aux sorties annuelles en cherchant toujours à faire

perdurer la mémoire. Enthousiaste et volontaire, il sensibilisait les enfants et leur transmettait, avec leurs enseignants, ses connaissances historiques indispensables à la compréhension de notre société moderne. Toujours présents aux cérémonies départementales, régionales ou même nationales, il y représentait Éragny avec fierté. Son implication dans l'organisation du 66^e Congrès départemental des anciens Combattants reste l'exemple le plus récent, témoignant de son dévouement et de sa détermination. Également sportif, jardinier, voyageur et adèle de lecture il n'aura jamais laissé de temps à l'ennui.

Nous regretterons l'engagement et l'éternel entrain de ce personnage qui restera une figure emblématique de la Ville.



19
décembre



Deux Éragniens au tournoi des Étoiles

Le Tournoi des Étoiles réunit chaque année les meilleurs basketteurs de moins de 13 ans de la moitié nord de la France. Plus de trois cents jeunes espoirs participent à cet événement qualificatif pour la finale du Championnat de France des départements. Fin 2016, deux jeunes Éragniens, Romain Prudhommeaux (licencié dans le club de Cergy-Pontoise) et Beverly Diallo (licenciée dans le club Ermont-Franconville-Saint Leu) ont participé à ce tournoi qui permet aussi de recruter les meilleurs potentiels du basket français. Bravo à eux !

Du 27 jan.
au 5 fév.

Donner du sens aux couleurs

La deuxième édition de l'exposition « Les Sens des Couleurs » s'est déroulée sous le signe de la réussite. La soirée de vernissage a réuni plus d'une centaine de visiteurs : de nombreux artistes issus du milieu associatif, mais aussi des habitants et des élus venus découvrir en musique les peintures et sculptures exposées dans la salle des Calandres. Des ateliers ont également permis à ceux qui le souhaitaient d'expérimenter durant l'exposition des techniques d'arts plastiques, accompagnés par des passionnés.



Février

Patrimoine caché

Le service des Espaces verts est intervenu sur la végétation grimpante installée depuis de nombreuses années sur l'ancien château d'eau, face à la Mairie. Son travail a permis de révéler un bâtiment historique de la Ville qui sera prochainement valorisé par des plantations basses.



Les Petits Lutteurs se rencontrent

au Gymnase de la Butte

2 et 3
février

Après cinq semaines d'entraînement, les dix-neuf classes des écoles élémentaires qui ont souhaité rejoindre le projet se sont rencontrées au cours d'un grand tournoi. À l'origine à l'école de Dix Arpents, le tournoi des petits lutteurs s'est étendu cette année à toute la ville dans le cadre des ateliers sur le temps scolaire.



De Bollywood à Éragny

Les participants étaient venus nombreux pour cette première soirée familles de l'année. Dans une ambiance conviviale à la décoration colorée, les familles ont voyagé en Inde. La soirée s'est ouverte avec une

parodie de film Bollywood préparée avec le comité d'animation des parents et s'est poursuivie autour d'un repas partagé.

3 février



7 février

Des ateliers de couture conviviaux

Depuis le 7 février, l'épicerie solidaire « La Pause » propose des ateliers de couture ouverts à tous. Animés par une professionnelle, ils ont lieu tous les mardis de 14 heures à 16 heures. Renseignement et réservation au 01 75 81 10 59 ou sur lapause95@gmail.com

21 février

Tisser la confiance dans les quartiers

Le troisième rapport biennal « Tisser la confiance dans les quartiers populaires » des centres sociaux du Val-d'Oise a été présenté par son auteure, Catherine Foret, à la maison de la Challe. Cette rencontre s'est clôturée autour de nombreux témoignages, dont ceux de sept Éragniens qui sont impliqués dans l'entraide sociale.



Du 1^{er} au 3 mars

Quand l'alphabet s'anime

À travers cette exposition ludique et interactive, les illustrateurs Claire et Damien Gautier mêlent subtilement graphisme et typographie et permettent aux plus petits de manipuler et s'initier au domaine des lettres.



Tribune de la Majorité municipale

LR , UDI, sans étiquette

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017 : PAS DE HAUSSE DES IMPÔTS, RÉALISATION DES CHANTIERS MAJEURS.

Malgré des contraintes fortes consécutives à la baisse des dotations de l'État cette année encore et des recettes reposant sur la péréquation insuffisante pour l'absorber, la majorité municipale d'Éragny, à l'occasion du conseil municipal (et du débat d'orientation budgétaire en particulier) du 2 mars 2017, a affiché malgré tout des ambitions fortes pour 2017.

1/ Pas de hausse des impôts

Comme nous l'avons déjà acté en 2015 et 2016, les taux des taxes foncières et d'habitation demeurent inchangés en 2017. Cette volonté exprimée dès 2014 est confirmée pour le troisième exercice consécutif. Il est important de rappeler chaque année le maintien de cet engagement qui nécessite des efforts importants puisqu'ils ne contribuent pas à l'investissement des projets programmés.

2/ Les réalisations des travaux du poste de police municipale et du centre de surveillance urbain

Comme annoncé depuis plusieurs mois, après les phases d'étude d'estimation des besoins, des coûts et de faisabilité, le lancement d'un marché visant à retenir les entreprises du chantier, les travaux démarreront dès le mois d'avril. Une fois les travaux du poste de police réalisés, les agents pourront emménager et les Éragniens être accueillis dans des conditions optimales. Quant au CSU, partagé avec la Ville de Jouy-le-Moutier, le cabinet chargé d'accompagner les deux villes a constitué le dossier pour la Préfecture prévoyant le déploiement des caméras sur les deux villes (dont 21 pour Éragny) et toutes les autorisations nécessaires. Ce projet s'est heurté à quelques obstacles techniques. Les locaux seront eux aussi livrés cette année.

3/ Le démarrage des travaux de la maison de santé pluridisciplinaire

C'est le dossier de ce journal. Ce projet est devenu dès 2015 la priorité de l'équipe municipale de la majorité. Face à la pénurie de médecins annoncée par l'Agence régionale de santé (ARS) dès 2011, nous avons décidé de créer cette maison qui regroupera des professionnels de la santé. Avec les services de la Ville, nous avons accompagné la création de la structure juridique sur laquelle se reposeront les praticiens. Nous réaliserons au second semestre les travaux des locaux qui accueilleront les cabinets et le secrétariat.

Parmi les autres actions retenues pour 2017 figurent le maintien de l'enveloppe de subventions de fonctionnement aux associations, les poursuites des travaux de sécurisation des équipements de la Ville, de mise en accessibilité des équipements et du domaine communal.

Tribune des groupes minoritaires

LE DÉSERT DE LA CHALLE

Depuis quelques mois les Éragniens assistent avec consternation à la dégradation accélérée de la place de la Challe avec la fermeture progressive des commerces existant encore : boulangerie (par deux fois), coiffeur, fleuriste, agence bancaire, sans oublier le dépérissement du marché du samedi ou le départ annoncé de l'esthéticienne et le déménagement de la police municipale qui viendront accentuer la désertification des lieux et le sentiment de désolation qui en résulte.

En 2014, M. Humbert avait inscrit la priorité au développement du commerce de proximité dans son programme. Trois ans après, force est de constater que rien ne se passe et que la dégradation s'accroît.

Interrogé par nos soins au dernier conseil municipal sur ce sujet, le maire n'a pu qu'apporter des réponses embrouillées à nos questions. Pas de quoi en tout cas dissiper l'inquiétude des habitants.

Les élus **Un Cœur pour Éragny** (groupe socialiste et progressiste) Fadila Bouziane, Gérard Burn, Yannick Maurice, Philippe Relin, Karim Zibat

MOTUS

Dans le magazine de 2012 était précisé « un numéro un peu particulier et quelque peu allégé de votre magazine en raison de la période électorale », soit aucune tribune ni mot du maire. De notre initiative, nous n'utiliserons pas notre tribune ce mois-ci. Il ne nous reste qu'à vous souhaiter un agréable Printemps et que les idées bourgeonnent enfin !

Les Élus citoyens du groupe « **Un équilibre pour Éragny** »
Audrey Moreau - Frédéric Parent - contact@eragny.info

Texte non transmis à la rédaction.

Stéphane Capdet

Conseiller municipal du **Front National**
stephane.capdet@fn95.fr



#Éragny le Mag n°18 - MARS / AVRIL 2017

Ville d'Éragny-sur-Oise — Directeur de la publication : Thibault Humbert — Direction de la Communication : com@eragny.fr — 01 34 48 35 34 — Conception : Agence Aire/Groupe Rouge Vif - Rédaction : Léa Vergnes — Charlotte Riguera - Mise en page : Christophe Sirot/Ville d'Éragny - Publicité : Bucerep - 06 59 23 23 43
Crédits photos : Fotolia.com, photothèque municipale, école Henri Fillette - Impression : Imprimerie PDI — 8500 ex sur papier recyclé — Papier 135 g demi-mat FSC

Restaurant Chalet

CUISINE SAVOYARDE
ET TRADITIONNELLE

*Fondues, raclettes, tartiflettes ...
Salades, grillades, poissons ...*

Terrasse au bord de l'eau

55bis, Chemin de Halage
95610 ERAGNY VILLAGE

Réservation conseillée 01 34 66 02 51

Ouvert du mercredi au samedi
Midi et Soir
Le dimanche uniquement le midi

Une Association solidaire à votre service



Contactez-nous !

- Ménage - Repassage
- Aide à la personne
- Garde d'enfants
- Entretien Espaces verts
- Peinture Papier peint
- Déménagement - Manutentions
- Bricolage

23, rue des Pinsons - 95610 ERAGNY
Tél : 01 30 37 19 07 - Fax : 01 30 37 20 72
www.adethe.org - adethe.asso@yahoo.fr

50%
de réduction
d'impôts !

Toitures Michelet Vincent



**COUVREUR rénove
tous types de toitures**

Isolation • Ravalement • Démoussage
Souche de cheminée • Charpente
Gouttières



www.vincentmichelet-couverture.fr

déplacement et devis gratuit

01 30 37 33 87 • 06 20 04 52 53

28, rue du buisson moineau - 95610 Eragny

Nos collections jardin parlent de vous castorama

Centre commercial Art de Vivre

95610 Eragny

Tel: 01 34 30 45 55

MOBILIER AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEUR
ET ENTRETIEN DU JARDIN



Dans vos centres

E.Leclerc
Confians-Sainte-Honorine

et

Confians-Sainte-Honorine
E.Leclerc
DRIVE

TOUS LES MARDIS

TOUS LES JEUDIS

TOUS LES VENDREDIS

Ticket
E.Leclerc
10%
avec la carte



Sur les produits
Leclerc*



*Hors produits sur Catalogue

Ticket
E.Leclerc
10%
avec la carte



Sur le rayon
**Bio et
Diététique***

*Hors produits sur Catalogue

Ticket
E.Leclerc
10%
avec la carte



Sur le rayon
Surgelés*

*Hors produits sur Catalogue

Encore plus de **promotions**
pour défendre votre **pouvoir d'achat !**

E.Leclerc
Confians-Sainte-Honorine



Confians-Sainte-Honorine
E.Leclerc
DRIVE



espace
culturel
Confians-Sainte-Honorine



Le manège à
bijoux
E.Leclerc



jardinerie
& plein air

E.Leclerc
FIOUL



E.Leclerc
FIOUL

